

Publications

Vocabulaire combinatoire de la CFAO mécanique

Lors de sa création en 1986, le Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) s'engageait à fournir aux francophones les outils nécessaires à l'expression de la modernité scientifique et technique. Pour concrétiser cet engagement, la Direction de la terminologie et des services linguistiques (DTSL) du Secrétariat d'État, qui dirige le module canadien du Rint, a depuis produit plusieurs publications terminologiques à caractère néologique dans des domaines de pointe.

Le *Vocabulaire combinatoire de la CFAO mécanique* - conception et fabrication assistées par ordinateur dans le domaine de la mécanique d'usinage - repose sur la prémisse que la connaissance du terme juste, bien que vitale, est souvent insuffisante pour communiquer avec clarté et précision. La connaissance du comportement dynamique de ce terme, plus précisément de son réseau de combinaisons usuelles (phraséologismes), est en effet essentielle à quiconque veut respecter l'idiomaticité d'une langue de spécialité.

Ce vocabulaire va donc au-delà de la dénomination des notions, en présentant - de façon structurée - ces phraséologismes, compléments indispensables aux termes. Il offre ainsi à tout langagier, désireux de s'exprimer dans le même registre que les spécialistes de la CFAO, un large éventail de combinaisons d'usage

courant dans ce domaine.

Cet ouvrage devrait répondre au souhait maintes fois exprimé, notamment par les traducteurs, de disposer pour des ensembles terminologiques qui, en plus de nommer et de définir les notions, illustrent également leur emploi.

Lainé (Claude) *Vocabulaire combinatoire de la CFAO mécanique* Ottawa, Secrétariat d'État du Canada, 1992, 148 p. (Bulletin de terminologie n° 219).

Vocabulaire canadien du Quaternaire

Le *Vocabulaire canadien du Quaternaire* est un répertoire bilingue d'environ 800 notions produit conjointement par le Secrétariat d'État du Canada et la Commission géologique du Canada. Il se rattache à la série de la *Géologie du Canada* dont chaque volume traite d'une discipline des sciences de la Terre ou d'une province géologique canadienne. Le vocabulaire est un complément au premier volume de cette série, *Le Quaternaire du Canada et du Groenland*. Il reflète les réalités nord-américaines relatives au Quaternaire et il fournit des solutions aux problèmes terminologiques les plus fréquents. L'ouvrage est constitué d'un vocabulaire anglais-français et d'un lexique français-anglais. Il comprend des termes qui sont à la fois propres au Quaternaire et à plusieurs domaines des sciences de la Terre (géologie, géomorphologie,

stratigraphie, sédimentologie et géochronologie). Le tiers des entrées, environ, sont accompagnées de définitions anglaises et françaises. Les tableaux des principales divisions stratigraphiques du Quaternaire sont présentés en annexe, et une bibliographie de près d'une centaine de titres complète l'ouvrage.

Le *Vocabulaire canadien du Quaternaire* comble une lacune importante, car il n'existait pas de publication lexicale bilingue offrant une terminologie uniformisée sur le sujet. Il devrait donc constituer une source de renseignements utiles pour les traducteurs, les rédacteurs et les spécialistes.

Cormier (Chantal) *Vocabulaire canadien du Quaternaire*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada, 1992, 154 p. (Bulletin de terminologie n° 209).

Vocabulaire de la vérification publique

Le *Vocabulaire de la vérification publique*, paru en octobre 1992, compte environ 1 300 notions et 360 définitions. La production d'un ouvrage de ce genre répondait à un besoin maintes fois exprimé. Il existait certes quelques dictionnaires unilingues et de rares ouvrages bilingues dans le domaine de la comptabilité, mais la vérification publique y était pour ainsi dire absente. La présente publication, qui contient les termes les plus couramment utilisés en vérification,

En Bref

constitue donc un outil de communication essentiel pour tous ceux que le domaine intéresse. En effet, étant donné que la vérification touche à la comptabilité, à la statistique, à l'informatique, à la gestion financière et à la gestion du personnel, l'ouvrage s'adresse à la fois aux vérificateurs, aux contrôleurs, aux comptables, aux gestionnaires, aux traducteurs, aux rédacteurs, aux journalistes, aux professeurs et aux étudiants.

Le *Vocabulaire de la vérification publique* comprend également deux annexes, dont la première contient des termes et des appellations propres au Bureau du vérificateur général du Canada de même que diverses appellations canadiennes et étrangères relevées au cours du dépouillement. La deuxième annexe contient un exemple du rapport type du vérificateur.

Produit par le Secrétariat d'État du Canada, le présent ouvrage est le fruit du travail d'une équipe de traducteurs, de terminologues et de spécialistes de la vérification, notamment des spécialistes du Bureau du vérificateur général du Canada ainsi que des services linguistiques de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Gagnon (Louise) et Skeete (Charles) *Vocabulaire de la vérification publique*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada, 1992, 291 p. (Bulletin de terminologie n° 216).

Lexique du matériel de sécurité

Nous n'aurions pu intituler le *Lexique du matériel de sécurité* *Lexique du matériel de l'alarme* puisque s'y retrouvent presque tous les termes désignant des produits existant sur le marché dans ce

domaine.

Protéger les biens et les personnes est une tâche dont la difficulté varie selon l'objet ou l'individu visé, mais aussi selon la « compétence » du malfaiteur. D'où le vaste éventail de systèmes d'alarme qui préviennent l'intrusion ou la détectent, ou encore qui avertissent le responsable de la sécurité après avoir effectué une levée de doute, c'est-à-dire après avoir vérifié qu'il ne s'agissait pas d'une fausse alarme ou d'une alarme intempestive.

Les télécommunications, l'informatique, l'électronique, l'électrotechnique, l'électricité, les fibres optiques et la vidéo sont maintenant utilisées pour assurer la sécurité. Détecteurs et capteurs sont reliés à une centrale où le système expert gère la sécurité sans intervention humaine. Le simple citoyen peut, avec l'aide d'un domoticien et d'un installateur, se doter d'un système d'alarme qui fera l'envie de n'importe quelle grande société.

Les entreprises et les gouvernements recourent par ailleurs à des systèmes de reconnaissance de la signature, de la rétine, des empreintes digitales, de la forme de la main ou de la voix pour limiter l'accès à leurs données secrètes. Les simples cartes d'identité sont devenues intelligentes depuis qu'on leur a greffé une puce : leur lecture se fait par insertion ou glissement dans un lecteur, ou encore à distance.

Le matériel de sécurité se révèle donc une application d'un grand nombre de domaines. Pour notre lexique, qui compte 1 500 entrées, nous avons surtout retenu les termes propres aux systèmes d'alarme, sans nous attarder à la terminologie du renseignement, de l'incendie ou de la sécurité au travail qui constituent des domaines à part entière et pourraient faire l'objet d'autres publications.

Il convient de préciser que nous

avons souvent dû faire preuve de créativité et proposer un équivalent, car il est difficile d'obtenir de la documentation, les fabricants hésitant à divulguer leurs secrets.

Nous croyons que le *Lexique du matériel de sécurité* répondra à un besoin qui se faisait de plus en plus pressant.

Doyon (Yves) *Lexique du matériel de sécurité*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada, 1992, 183 p. (Série Lexiques n° 36).

Vocabulaire des industries graphiques

Le *Vocabulaire des industries graphiques* est la version épurée, remaniée et enrichie d'un Cahier de terminologie produit en 1986. Ce vocabulaire bilingue anglais-français comprend environ 1 600 notions, dont la plupart font l'objet d'une définition ou d'une explication technique ou, au besoin, d'une remarque de nature terminologique ou grammaticale. Le *Vocabulaire* comporte également cinq annexes portant, entre autres, sur la classification des caractères, les unités typographiques et les formats de papier. Deux des annexes présentent des illustrations bilingues décrivant les parties du livre et du caractère typographique.

Le *Vocabulaire des industries graphiques* vise à répondre aux besoins des traducteurs, des rédacteurs et des spécialistes en leur présentant la terminologie de base et la terminologie de pointe des divers secteurs de la chaîne graphique depuis la conception jusqu'à la finition de l'imprimé. L'ouvrage rend compte, dans une certaine mesure, de l'évolution accélérée de la terminologie dans des sous-domaines de pointe tels que l'édition électronique, la photocomposition et

l'infographie. Par contre, le Vocabulaire n'entend pas s'ériger en dictionnaire exhaustif et normatif.

L'ouvrage a été réalisé avec la collaboration de quatre spécialistes du Groupe Communications Canada, soit MM. Gaston J. Lapointe, Luc Douville, Jacques P. Lamadeleine et Robert L. Sauvé, ce qui a permis d'améliorer la qualité de la publication en intégrant le point de vue, toujours précieux, des professionnels du métier ainsi que d'enrichir la nomenclature se rapportant à l'édition électronique et à l'assurance de la qualité.

Paradis (Line) *Vocabulaire des industries graphiques*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada, 1993, 573 p. (Bulletin de terminologie n° 210).